



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Conseil fédéral
Palais fédéral
3003 Berne

copie VG

Réf. : MFP/15017419

Lausanne, le 14 janvier 2015

Négociations relatives à un Accord sur le Commerce des Services (ACS) — Trade in Service Agreement (TISA)

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Le Grand Conseil vaudois nous a adressés une interpellation à propos des négociations relatives à l'accord cité en titre. Invités à exprimer notre position à son propos, nous avons indiqué dans notre réponse que les négociations étaient menées exclusivement par la Confédération et que, ceci étant, à l'instar des positions exprimées par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat était d'avis que les tâches et missions essentielles de service public, par exemple la santé, l'éducation, l'énergie (électricité), les transports publics ou encore la poste, ne devaient pas faire l'objet d'une libéralisation sous l'égide de TISA.

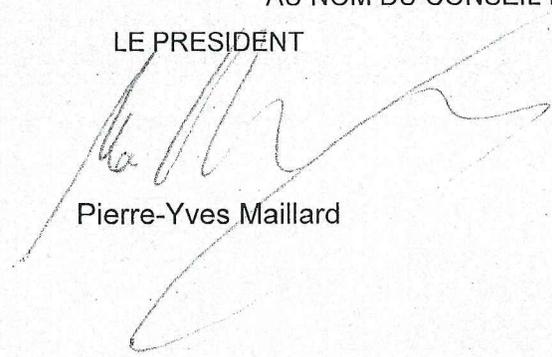
A la suite du débat relatif à cette réponse, il nous a été demandé que notre position vous soit communiquée, ce que nous nous permettons de faire par la présente.

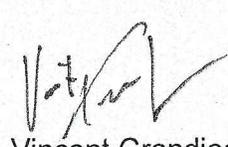
En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces lignes, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT

LE CHANCELIER


Pierre-Yves Maillard


Vincent Grandjean